

## NOTE DE SERVICE

**Destinataires :** Étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton (UMCE)

**Auteurs :** Pierrette Fortin, doyenne des études, UMCE  
Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales

**CC :** Tous les membres du personnel enseignant  
Les doyennes et doyens, les vice-doyennes et vice-doyens  
Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines  
Madeleine Dubé, vice-rectrice du campus d'Edmundston  
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur du campus de Shippagan  
Jacques Paul Couturier, recteur et vice-chancelier

**Date :** Le 25 mars 2020

**Objet :** **Dates importantes et décisions à prendre (Hiver 2020)**

Cette note de service s'adresse à toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'UMCE. Nous vous invitons à la lire attentivement afin de prendre connaissance des dates importantes et des décisions à prendre en avril 2020.

### LES DATES IMPORTANTES

Certaines dates pour la session d'hiver 2020 ont été **modifiées** à cause des circonstances exceptionnelles.

Le lundi 30 mars 2020		Reprise des cours à distance
Le lundi 6 avril 2020	<b>1<sup>re</sup> DÉCISION À PRENDRE</b>	Date limite pour <b>se retirer d'un cours</b> avec la note « R » (retrait)
Le vendredi 17 avril 2020	<b>2<sup>e</sup> DÉCISION À PRENDRE</b>	Date limite pour choisir le système de notation <b>succès (S) / insuccès (NS)</b>
Le vendredi 17 avril 2020		Fin de la période d'enseignement pour les cours de la session d'hiver 2020
Le lundi 20 avril 2020		Début de la session d'examens pour la session d'hiver 2020
Le jeudi 30 avril 2020		Fin de la session d'examens pour la session d'hiver 2020
Le lundi 11 mai 2020		Date limite pour la remise des notes finales par les professeures et professeurs
Le mardi 19 mai 2020		Début de la session de printemps/été 2020

## 1<sup>re</sup> DÉCISION À PRENDRE

<b>DÉCISION</b>	Se retirer d'un cours avec la note « R » (retrait).
<b>DATE LIMITE</b>	Le lundi 6 avril 2020.
<b>IMPACTS</b>	<p>1) Vous n'accumulez pas de crédits pour le cours.</p> <p>2) Si vous anticipez une mauvaise note, vous évitez de faire baisser votre moyenne cumulative en vous retirant du cours.</p> <p>3) Vous ne recevez aucun remboursement.</p>
<b>ACTION À PRENDRE</b>	<p>Vous pouvez vous retirer d'un cours à partir de votre compte Maniweb.</p> <p>Si vous n'avez pas accès à votre compte, contactez le Centre de services académiques en prenant soin d'inclure votre NI ainsi que le sigle du cours. Le courriel doit être envoyé à Nathalie Dubé : <a href="mailto:nathalie.dube@umoncton.ca">nathalie.dube@umoncton.ca</a>.</p>

## 2<sup>e</sup> DÉCISION À PRENDRE

<b>DÉCISION</b>	Choisir le système de notation succès (S) / insuccès (NS) plutôt que le système alphabétique habituel (de A <sup>+</sup> à E).
<b>DATE LIMITE</b>	Le vendredi 17 avril 2020.
<b>IMPACTS</b>	<p><b>Si vous réussissez un cours avec la note « S » :</b></p> <p>1) vous accumulez des crédits pour le cours;</p> <p>2) le cours n'est pas considéré dans le calcul de votre moyenne cumulative.</p> <p>Un cours avec la note « S » ne vous permet pas d'améliorer votre moyenne cumulative. Si vous êtes en période probatoire, un cours avec la note « S » ne vous aidera pas à augmenter votre moyenne cumulative.</p> <p><b>Si vous échouez à un cours avec la note « NS » :</b></p> <p>1) vous n'accumulez pas de crédits pour le cours;</p> <p>2) le cours n'est pas comptabilisé dans le calcul de votre moyenne cumulative.</p>
<b>ACTION À PRENDRE</b>	Si vous choisissez le système de notation succès (S) / insuccès (NS), vous devez informer votre professeure ou professeur de votre décision par courriel au plus tard le vendredi 17 avril 2020.
	Si vous choisissez le système alphabétique habituel (de A <sup>+</sup> à E), vous n'avez aucune action à prendre. Cela se fera automatiquement.

Ce choix est offert pour chacun de vos cours où le système alphabétique (de A<sup>+</sup> à E) est la norme. Vous pouvez choisir le système de notation (S/NS) pour certains cours et conserver le système alphabétique (de A<sup>+</sup> à E) pour d'autres.

**IMPORTANT : Peu importe le système de notation choisi, les étudiantes et étudiants doivent quand même faire l'évaluation finale.**

## **EXCEPTION IMPORTANTE AU RÈGLEMENT SUR LA PROBATION, LA SUSPENSION ET L'EXCLUSION**

Exceptionnellement, tous les étudiantes et étudiants en difficulté académique pendant la session d'hiver 2020 **pourront poursuivre leurs études** à la prochaine session, même si leur moyenne est inférieure à l'exigence minimale.

### **Quel était votre rendement à la fin de l'automne 2019?**

Si votre rendement était « <b>réadmissible</b> » et que votre moyenne à la session d'hiver 2020 satisfait aux exigences de maintien de votre programme	vous demeurerez <b>réadmissible</b> .
Si votre rendement était « <b>réadmissible</b> » et que votre moyenne à la session d'hiver 2020 ne satisfait pas aux exigences de maintien de votre programme	vous demeurerez <b>réadmissible</b> au lieu d'obtenir une probation.
Si votre rendement était « <b>Probation – 1<sup>ère</sup> session</b> »	vous progresserez à la <b>Probation – 2<sup>e</sup> session</b> , peu importe votre moyenne.
Si votre rendement était « <b>Probation – 2<sup>e</sup> session</b> » et que votre moyenne à la session d'hiver 2020 satisfait aux exigences de maintien de votre programme	vous serez <b>réadmissible</b> .
Si votre rendement était « <b>Probation – 2<sup>e</sup> session</b> » et que votre moyenne à la session d'hiver ne satisfait pas aux exigences de maintien de votre programme, de sorte que vous seriez normalement suspendu pour un an	vous demeurerez en <b>Probation – 2<sup>e</sup> session</b> .

### **QUI CONSULTER?**

- Votre professeure ou professeur (dans le **Bottin de l'Université** sur le site web)
- Votre chef de secteur ou directeur d'école
- La doyenne des études, Pierrette Fortin : [pierrette.fortin@umoncton.ca](mailto:pierrette.fortin@umoncton.ca)
- La personne responsable des dossiers étudiants, Nathalie Dubé : [nathalie.dube@umoncton.ca](mailto:nathalie.dube@umoncton.ca)

VOTRE SECTEUR OU ÉCOLE	CHEF DE SECTEUR OU DIRECTEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
Arts et lettres	Éric Trudel	<a href="mailto:eric.trudel@umoncton.ca">eric.trudel@umoncton.ca</a>
Administration des affaires	François Boudreau	<a href="mailto:francois.boudreau@umoncton.ca">francois.boudreau@umoncton.ca</a>
Éducation et kinésiologie	Robert Levesque	<a href="mailto:robert.levesque@umoncton.ca">robert.levesque@umoncton.ca</a>
Sciences	Luc Bégin	<a href="mailto:luc.begin@umoncton.ca">luc.begin@umoncton.ca</a>

Foresterie	Michel Soucy	<a href="mailto:michel.soucy@umoncton.ca">michel.soucy@umoncton.ca</a>
Sciences humaines	Sylvain Fiset	<a href="mailto:sylvain.fiset@umoncton.ca">sylvain.fiset@umoncton.ca</a>
Science infirmière	Anne Charron	<a href="mailto:anne.charron@umoncton.ca">anne.charron@umoncton.ca</a>

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.